

## 3 questions à votre pharmacien

### Semaine nationale du SII

21 au 27 janvier 2019

*Entourez la réponse exprimée*

- 1- Combien de malades atteints du syndrome de l'intestin irritable recevez-vous par semaine dans votre pharmacie (estimation sur l'ensemble de l'officine) ?

Moins de 10 - de 11 à 30 - plus de 30

- 2- Dans la majorité des cas, présentent-ils une ordonnance ?

Oui / Non

- 3- Connaissez-vous l'APSSII : Association des Patients Souffrant de l'Intestin Irritable ?

Oui / Non\*

Nom de la pharmacie : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

*\*Pour mémoire, et pour vous aider à présenter l'APSSII si le pharmacien ne connaît pas l'association, l'APSSII a pour objectifs :*

- *d'informer sur la maladie*
- *d'aider les malades à sortir de leur isolement, oser briser le tabou*
- *de favoriser et promouvoir la recherche sur le SII*

*Plus de 3 millions de personnes en France souffrent du syndrome de l'intestin irritable.*